

Les informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations clés pour l'investisseur de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMUNDI FUNDS ABSOLUTE RETURN GLOBAL OPPORTUNITIES BOND - A EUR Un Compartiment de la SICAV AMUNDI FUNDS

Code ISIN : (C) LU1894677027

Cet OPCVM est géré par Amundi Luxembourg SA, société de Amundi Group.

Objectifs et Politique d'investissement

Le Compartiment est un produit financier qui promeut les caractéristiques ESG conformément à l'Article 8 du Règlement « Disclosure ».

Viser un rendement positif (mesuré en euros) dans tous les types de conditions de marché au cours de la période de détention recommandée.

La performance du Compartiment résulte d'une répartition active des investissements entre les différentes stratégies décrites ci-dessous appliquées à des titres de créance de sociétés situées dans le monde entier, y compris sur les marchés émergents.

Dans le cadre de l'application de ces stratégies, le Compartiment investira principalement dans tous types d'obligations, y compris dans des obligations subordonnées : jusqu'à 49 % de son actif net sera investi dans des obligations de type « below-investment grade », jusqu'à 15 % de son actif dans des obligations chinoises libellées en devise locale (y compris via l'accès direct au marché obligataire interbancaire chinois), jusqu'à 20 % de son actif net dans des titres adossés à des créances hypothécaires (MBS) et des titres adossés à des actifs (ABS), et jusqu'à 10 % dans des obligations convertibles conditionnelles.

Le Compartiment a abondamment recours à des instruments dérivés pour réduire différents risques, gérer efficacement le portefeuille et obtenir une exposition (à court terme ou à long terme) à différents actifs, marchés et autres opportunités d'investissement (y compris les instruments dérivés axés sur le crédit, les taux d'intérêt, le change et l'inflation).

Indice de référence : Le Compartiment est activement géré et cherche à surperformer l'Indice Euro Short Term Rate sur la période de détention recommandée tout en assurant une exposition maîtrisée au risque. Le Compartiment peut utiliser un indice de référence a posteriori en tant qu'indicateur pour évaluer la performance du Compartiment et, en ce qui concerne l'indice de référence de la commission de performance utilisé par les classes d'actions concernées, pour calculer les commissions de performance. Il n'existe aucune contrainte relative à cet Indice de référence qui limite la constitution du portefeuille. Le Compartiment n'a pas désigné l'Indice de référence comme indice de référence aux fins du Règlement « Disclosure ».

Processus de gestion : Le Compartiment intègre des Facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail dans la section « Investissement durable » du Prospectus. Le gestionnaire d'investissement gère activement le compartiment en utilisant une approche axée sur la recherche pour identifier et capter les primes de risque mal évaluées dans un univers d'investissement mondial. Sur la base d'une évaluation descendante précise des conditions du marché mondial et à l'aide d'outils de gestion des risques exclusifs, le gestionnaire d'investissement du compartiment met en œuvre un processus d'allocation dynamique des risques pour répartir les risques entre trois stratégies d'investissement clés et intègre également la génération d'idées ascendante et les opportunités d'investissement en utilisant l'expertise sectorielle et des classes d'actifs. Les trois stratégies d'investissement clés sur lesquelles repose le processus d'investissement sont Alpha Opportunities, Dynamic Beta et Core Income.

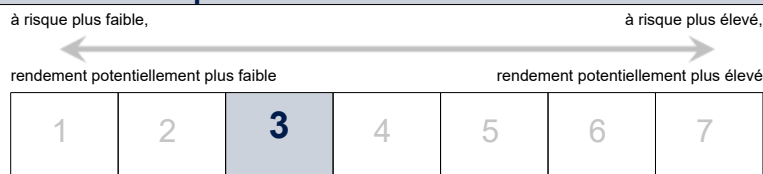
En outre, le Compartiment cherche à obtenir une notation ESG pour son portefeuille supérieure à celle de son univers d'investissement.

L'action de capitalisation conserve automatiquement, et réinvestit, tous les revenus qui lui sont attribuables dans le Compartiment ; accumulant ainsi de la valeur dans le prix des actions de capitalisation.

La durée minimum d'investissement recommandée est 3 ans.

Les actions peuvent être souscrites ou rachetées (et/ou converties) chaque jour d'opérations (sauf exception mentionnée dans le prospectus) à leur prix de transaction respectif (valeur liquidative) conformément à ce que prévoient les statuts. Pour plus de détails, veuillez vous référer au prospectus de l'UCITS.

Profile de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce Compartiment reflète les prises de positions à l'achat et à la vente de la gestion sur les marchés de taux dans le cadre de la marge de manœuvre préalablement définie.

Les données historiques pourraient ne pas constituer une information fiable.

La catégorie de risque associée n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le Compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont:

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.

- Risque de liquidité : lorsque les volumes d'échange sur les marchés financiers sont faibles, toute opération d'achat ou de vente sur ces marchés peut entraîner d'importantes variations/fluctuations de marché, susceptibles d'entraver la valorisation de votre portefeuille.

- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

- Risque opérationnel : désigne le risque de défaillance ou d'erreur des différents prestataires impliqués dans la gestion et la valorisation de votre portefeuille.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Les frais que vous payez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	4,50 %
Frais de sortie	Néant
Frais de conversion	1,00 %
Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être déduit des capitaux engagés par l'investisseur.	
Frais prélevés par le Compartiment sur une année.	
Frais courants	1,05 %
Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances.	
Les commissions de surperformance	15,00 % par an des rendements obtenus par le Compartiment dépassant l'indice €STR.
	À la clôture de l'exercice précédent, une commission de 0,62 % a été prélevée.

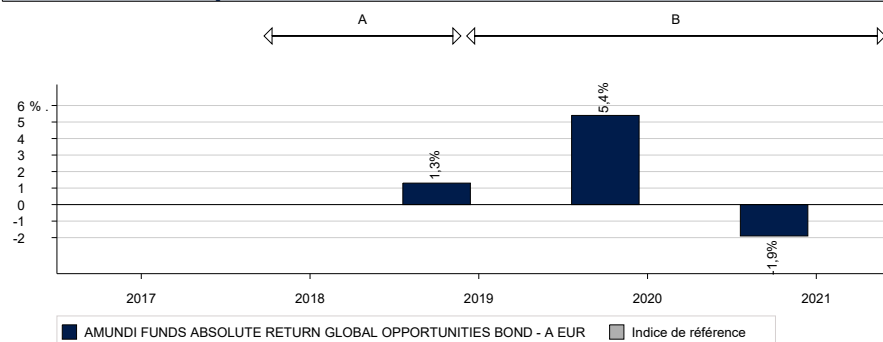
Les **frais d'entrée** et **de conversion** indiqués sont des chiffres maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Le montant des **frais courants** est fondé sur les frais de l'exercice clos le 30 juin 2021. Ces chiffres peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de surperformance,
- les coûts de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique frais du prospectus de l'OPCVM disponible sur le site: www.amundi.com.

Performances passées



A : Le Compartiment a été créé en vue d'absorber AMUNDI FUNDS II EURO ALPHA BOND. Sa performance est fondée sur celle du Compartiment absorbé, qui poursuit la même politique d'investissement, est géré par la même équipe de gestion d'investissement et a adopté une structure de commission dont le total des frais courants est inférieur de plus de 5 % à celui du Compartiment.
B : Performance du Compartiment depuis la date de son lancement.

Le diagramme affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Compartiment.

Le Compartiment a été lancé le 14 juin 2019. La Classe d'actions a été lancée le 14 juin 2019.

La devise de référence est l'euro.

Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS Bank, Succursale de Luxembourg.

Toute information complémentaire sur l'UCITS (prospectus, rapports périodiques) est disponible en anglais, gratuitement, à l'adresse suivante : Amundi Luxembourg, 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Les détails relatifs à la politique de rémunération mise à jour, en ce compris une description de la manière dont les rémunérations et avantages sont calculés et l'identité des personnes responsables de leur octroi, sont disponibles sur le site Internet: <https://www.amundi.lu/retail/Local-Content/Footer/Quick-Links/Regulatory-information/Amundi> et un exemplaire papier sera disponible sans frais et sur demande.

Toute autre information pratique (ex. dernière valeur liquidative) est disponible sur le site internet www.amundi.com.

L'OPCVM compte de nombreux autres Compartiments et classes qui sont repris dans le prospectus. Des conversions en actions d'un autre Compartiment de l'OPCVM peuvent être effectuées, sous réserve des conditions prévues au prospectus.

Chaque compartiment correspond à une partie distincte du patrimoine de l'OPCVM. Par conséquent, les actifs d'un Compartiment répondent exclusivement des droits des investisseurs relatifs à ce Compartiment et ceux des créanciers dont la créance est née à l'occasion de la constitution, du fonctionnement ou de la liquidation de ce Compartiment. Ce document décrit un compartiment de l'OPCVM. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble de l'OPCVM désigné au début du document.

La législation fiscale Luxembourgeoise applicable à l'OPCVM peut avoir un impact sur la situation fiscale de l'investisseur.

La responsabilité d'Amundi Luxembourg SA ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, Luxembourg (www.cssf.lu).

Amundi Luxembourg SA est agréé au Luxembourg and réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, Luxembourg.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2022.